

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**FINANCES**

**SUBVENTIONS 2016**

Délibérations : **03.2016.013.1-1**  
**03.2016.013.1-2**  
**03.2016.013.2**  
**03.2016.013.3**  
**03.2016.013.4**  
**03.2016.013.5**  
**03.2016.013.6**  
**03.2016.013.7**  
**03.2016.013.8**

Transmis en préfecture le :

**22 mars 2016**

Séance du : **15 mars 2016**

Compte-rendu affiché le **22 mars 2016**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **8 mars 2016**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET,  
Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX,  
Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE,  
Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET,  
Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX,  
Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN,  
Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT,  
Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT,  
François VURPAS, Marie-Paule GAY,  
Yves GAVault, Lucienne DAUTREY,  
Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU,  
Nicole CARTIGNY, Serge BALTER,  
Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO,  
Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX,  
Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI,  
Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Membres absents excusés à la séance :

Pascale ROTIVEL, Anne-Marie JANAS,  
Evan CHEDAILLE

Pouvoirs :

Pascale ROTIVEL à Odette BONTOUX,  
Anne-Marie JANAS à Karine GUERIN,  
Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR : Madame Isabelle PICHERIT**

Conformément à l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 et à son article 7, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget.

Les contraintes pesant sur les collectivités sont toujours aussi fortes (baisse des dotations et accroissement des prélèvements) et dans ce contexte, nombreuses sont les villes qui ont fait le choix de diminuer fortement les subventions versées aux associations.

À Saint-Genis-Laval, si les contraintes budgétaires imposent également des choix et des recherches d'économies, la démarche engagée est celle d'une réflexion sur les politiques publiques menées et sur les partenariats avec le tissu associatif.

C'est ce cadre qui avait été présenté aux associations l'année dernière et c'est au regard de ces principes que les dossiers de demande de subventions ont été analysés en mesurant également les mises à disposition de locaux. Le contenu des dossiers, et notamment les pièces comptables fournies, ont permis une analyse pertinente de la situation financière des associations, de l'utilisation des deniers publics et des activités développées sur le territoire pour les Saint-Genois.

La Ville a également priorisé son soutien aux associations présentant un intérêt local et dont le domaine d'activité ne relevait pas du financement d'autres collectivités (Département, Région, Métropole ...).

Enfin, comme cela est rappelé chaque année, les subventions visent à soutenir financièrement les associations pour leur activité, leur projet mené sur la commune et non à être thésaurisées. Aussi des reprises de fonds propres ou de trésorerie (au prorata de la part de la Ville dans les recettes de l'association) ont été appliquées lorsque cela se justifiait.

Cet exercice s'insère plus globalement dans un travail plus large avec les associations, celui de la mise en œuvre de contrats d'objectifs et de moyens.

À ce titre et au regard du travail à poursuivre, ce dernier sera conduit sur plusieurs années. Ce projet s'initiera en 2016 avec les associations culture-jeunesse et social, puis en 2017 avec les associations du secteur enfance et emploi-insertion, et en 2018 avec les associations sportives.

En référence au CGCT et à la jurisprudence, ne doivent pas prendre part aux votes les personnes « intéressées ». Sont ainsi qualifiés les élus membres du Conseil d'Administration ou du bureau d'une association en leur qualité de conseiller municipal ou à titre personnel, mais également les époux et épouses d'un président d'association. À ce titre les subventions ont été distinguées par thème.

L'ensemble des subventions de fonctionnement aux organismes privés (art. 6574) représente un montant total de 2 470 000 € répartis par secteurs.

Le montant total des subventions de fonctionnement versées aux organismes publics (art. 657362) est de 303 134,28€ et correspond aux subventions d'équilibre pour le fonctionnement du CCAS et des deux FLPA.

Par ailleurs, l'ensemble des subventions d'investissement s'élève à 642 311,06€ (chapitre 204) comprenant les subventions d'équipement aux FLPA, les fonds de concours au Grand Lyon Métropole (PUP Darcieux Collonges, FIC) et les subventions versées dans le cadre des constructions de logements sociaux.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** l'attribution des subventions détaillées ci-dessous et selon les conditions énoncées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à ces attributions, notamment les conventions à passer avec les bénéficiaires.

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.1-1**

**SUBVENTIONS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES / LOGEMENT**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE	11 000,00	
SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE	30 000,00	CONVENTION
CLUB ST-GENOIS DE L'AMITIÉ	1 050,00	
CROIX BLANCHE	1 500,00	
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 050,00	
SECOURS CATHOLIQUE	2 500,00	
SECOURS POPULAIRE	2 500,00	
ADAPEI	100,00	
HABITAT ET HUMANISME - VILLA MERCEDES	500,00	
<b>Total</b>	<b>50 200,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ) :

Mesdames : Odette BONTOUX

Messieurs : Roland CRIMIER

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 28 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.1-2**

**Subventions de fonctionnement aux organismes publics (art.657362)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
CCAS	280 472,51	
FLPA LES OLIVIERS	22 661,77	
<b>Total</b>	<b>303 134,28</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041622)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
SUBVENTION ÉQUIPEMENT COLOMBIER	26 336,06	
<b>Total</b>	<b>26 336,06</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ) :

Mesdames : Odette BONTOUX, Maryse JOBERT-FIORE, Marylène MILLET, Pascale ROTIVEL,  
Stéphanie PATAUD, Bernadette PIERONI

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Thierry MONNET

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 24 voix Pour et 1 voix Contre, Abstentions : 2**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Agnès JAGET,  
Christophe GODIGNON, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette  
VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT,  
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie  
JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.2**

**SUBVENTIONS SECTEUR EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES	6 500,00	
ASSOCIATION LYCÉE DE PRESSIN - PROJET COUVEUSE	3 000,00	
MISSION LOCALE	31 240	CONVENTION
MISSION LOCALE - FLIAJ	2 211,00	CONVENTION
SAINT GENIS EMPLOI	16 150,00	CONVENTION
SUD OUEST EMPLOI - PLIE	3 150	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>62 251,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Karine GUERIN, Isabelle PICHERIT

Messieurs : Christophe GODIGNON, Jean-Christian DARNE

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 25 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.3**

**SUBVENTIONS SECTEUR ENFANCE**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ACCUEIL ENFANCE	38 500,00	CONVENTION
HG LES RÉCOLLETS	56 300,00	CONVENTION
HG ROULE VIROU	40 700,00	CONVENTION
LU DOTHEQUE D'OULLINS	1 936,00	
POM CERISES - JARDIN PASSERELLE	20 000,00	CONVENTION
POM CERISES - MAD DIRECTRICE	45 000,00	CONVENTION
POM CERISES - MULTI ACCUEIL	89 000,00	CONVENTION
SUCRE D'ORGE	52 000,00	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>343 436,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Agnès JAGET, Pascale ROTIVEL, Lucienne DAUTREY, Bernadette VIVES-MALATRAIT

Messieurs : -

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.4**

**SUBVENTIONS SECTEUR COHÉSION SOCIALE / JEUNESSE**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE LAÏQUE SOUTIEN SCOLAIRE	700,00	
APPRENDRE AUTREMENT	450,00	
CLESG	65 000,00	CONVENTION
CLESG - AIDES AUX VACANCES	3 600,00	FACTURES
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES BAROLLES (CSCB)	165 000,00	CONVENTION
CSCB - ACCUEIL DE LOISIRS	27 000	CONVENTION
CSCB - AIDES AUX VACANCES	3 600,00	FACTURES
CSCB - RIBAMBELLE	10 800	CONVENTION
CSCB - CLAE	8 100,00	CONVENTION
SCOUTS DE FRANCE	2 500,00	
BOURSE MUNICIPALE DES JEUNES	15 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	122 702,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL	2 500,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE	34 916,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	165 500,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
VILLE VIE VACANCES	2 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
<b>Total</b>	<b>629 368,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Maryse JOBERT-FIORE

Messieurs : Guillaume COUALLIER, Olivier BROSSEAU, Mohamed GUOUGUENI

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Yves DELAGOUTTE, Agnès

JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE



**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.5****SUBVENTIONS SECTEUR SPORTS****Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
BALE	18 000,00	FACTURES (MUTUELLE)
BALE - FORMATION	260,00	FACTURES
AMICALE LAÏQUE HAND	67 700,00	CONVENTION
AMICALE LAÏQUE HAND - FORMATION	650,00	FACTURES
AMICALE LAÏQUE JUDO	10 635,00	FACTURES (MUTUELLE)
ARTANT	1 700,00	
CISGO VOLLEY	2 500,00	
ENTENTE CYCLISTE	900,00	
EOL ESCRIME	1 200,00	FACTURES (MUTUELLE)
EOL ESCRIME - FORMATION	180,00	FACTURES
LES FOULÉES DE BEAUREGARD	1 600,00	CONVENTION
MOUSTE'CLIP	250,00	
MOUSTE'CLIP - FORMATION	600,00	FACTURES
MOUSTE'CLIP - LOCATION NACELLE	500,00	FACTURES
OSGL FOOT	27 700,00	CONVENTION
OSGL FOOT - FORMATION	590,00	FACTURES
OSGL FOOT - SUBVENTION AFFECTEE EMPLOI BE	1 500,00	FACTURES
OSGL RUGBY	25 250,00	CONVENTION
OSGL RUGBY - FORMATION	1 500,00	FACTURES
SAINT GENIS LAVAL BOXE	5 500,00	
SAINT GENIS LAVAL BOXE - FORMATION	500,00	FACTURES
SAINT GENIS PÉTANQUE	650,00	
SGOFF BASKET	13 370,00	FACTURES (MUTUELLE)
SGOFF BASKET - FORMATION	600,00	FACTURES
TENNIS CLUB SGL	1 500,00	FACTURES (MUTUELLE)
TENNIS CLUB SGL - FORMATION	500,00	FACTURES
TENNIS CLUB SGL - LOCATION COURTS	3 300,00	FACTURES
TENNIS DE TABLE	6 122,00	FACTURES (MUTUELLE)
TENNIS DE TABLE - FORMATION	200,00	FACTURES
<b>Total</b>	<b>195 457,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : -

Messieurs : -

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 30 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.6**

**SUBVENTIONS SECTEUR ENSEIGNEMENT**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
APEL STE MARIE ST JOSEPH	100,00	
CENTRE DE RESSOURCES IEN	150,00	
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	3 230,00	
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - CRÉDITS LIBRES	4 370,00	
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	3 240,00	
MATERNELLE BERGIER - CRÉDITS LIBRES	2 289,50	
MATERNELLE GUILLOUX - CRÉDITS LIBRES	1 881,00	
MATERNELLE FRANTZ - CRÉDITS LIBRES	1 491,50	
DDEN	100,00	
FCPE FRANTZ	100,00	
OGE	445 644,92	CONVENTION
ÉLÉMENTAIRE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE MOUTON - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
ÉLÉMENTAIRE FRANTZ - PROJETS ANNUELS	7 000,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE GUILLOUX - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE BERGIER - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLE FRANTZ - PROJETS ANNUELS	700,00	DESCRIPTIF PROJET
MATERNELLES / ÉLÉMENTAIRES - PROJETS PLURIANNUELS	6 100,00	DESCRIPTIF PROJET
RASED - ÉLÉMENTAIRE FRANTZ	1 500,00	
<b>Total</b>	<b>493 296,92</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Nicole CARTIGNY, Marie-Paule GAY

Messieurs : Yves DELAGOUTTE, Guillaume COUALLIER

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Karine GUERIN, Michel

MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.7**

**SUBVENTIONS SECTEUR CULTUREL**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
ASPAL	2 000,00	
ASSOCIATION MUSICALE	90 000,00	CONVENTION
CADEC	154 500,00	CONVENTION
CADEC - ANIMATIONS	24 000,00	FACTURES
CMA	155 000,00	CONVENTION
OBSERVATOIRE	1 500,00	
<b>Total</b>	<b>427 000,00</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041631)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
SUBVENTION ÉQUIPEMENT MOUCHE	90 000,00	
<b>Total</b>	<b>90 000,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Fabienne TIRTIAUX, Nicole CARTIGNY

Messieurs : Mohamed GUOUGUENI, Bernard GUEDON

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

**DÉLIBÉRATION N° 03.2016.013.8**

**SUBVENTIONS SECTEUR DIVERS**

**Subventions de fonctionnement aux organismes privés (art.6574)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
AMICALE DU PERSONNEL	9 000,00	
ANCIENS COMBATTANTS - ADR-CATM	500,00	
ANCIENS COMBATTANTS - FNACA	200,00	
PROJET NATURE	23 000,00	DÉLIBÉRATION SPÉCIFIQUE
SAGA	142 100,00	CONVENTION
SAGA - PLIE	3 030,00	
<b>Total</b>	<b>177 830,00</b>	

**Subventions d'investissement aux organismes publics (art.2041512 et 2041642)**

Nom de l'organisme	Montant (en euros)	Subvention soumise à justificatif ou convention
MÉTROPOLE DE LYON - FIC 2016	78 000,00	CONVENTION
MÉTROPOLE DE LYON - FONDS DE CONCOURS PUP DARCIEUX / RIBOUD	275 510,00	CONVENTION
ALLIADE HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS 42 RUE LUIZET	56 525,00	CONVENTION
ALLIADE HABITAT - PROGRAMME LOGEMENTS 34 RUE GUILLOUX	65 940,00	CONVENTION
BAILLEURS LOGEMENTS SOCIAUX - NOUVEAUX PROGRAMMES	50 000,00	CONVENTION
<b>Total</b>	<b>525 975,00</b>	

Ne prennent pas part au vote en raison de leur qualité de personne « intéressée » (membre du CA ou du bureau d'une association, président(e), conjoint... ):

Mesdames : Anne-Marie JANAS

Messieurs : François VURPAS, Yves GAVault, Philippe MASSON

Après avoir entendu l'exposé de Madame Isabelle PICHERIT,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ**

**Motion adoptée par 26 voix Pour et 2 voix Contre, Abstentions : 3**

**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX,

Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Lucienne DAUTREY, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**Le Maire,**

**Roland CRIMIER**



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.